

Plan d'aménagement local
PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

Date: 10.08.2024 Format: 68 x 128 cm SIG / DAO: MapInfo 19.0 Données cadastrales diffusées par: GeoBud SA 1630 Route N° Aut. 120 / 16.01.01 / 100 Echelle: 1: 9'000

Plan approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement
et des constructions le 01 mai 2019

Modifications mises à l'enquête publique
par parution dans la feuille officielle du canton de Fribourg

N° 27 du 5 juillet 2021

Adopté par le Conseil Communal de Riaz

le 26 août 2024

La Secrétaire La Syndique

P. O. Elia

Approuvé par la Direction du Développement territorial, des
infrastructures, de la Mobilité et de l'Environnement

le 26 AOÛT 2026

Le Conseiller d'Etat Directeur



artefact
urbanisme
Av. de la Gare 14, 1700 Fribourg, Tél. 026 321 25 35 artefact.urbanisme@bluewin.ch

LÉGENDE

ZONE D'AFFECTATION

- ZONE À BÂTIR**
- ZONE DE CENTRE
 - ZONE RÉSIDENTIELLE À FAIBLE DENSITÉ
 - ZONE RÉSIDENTIELLE À MOYENNE DENSITÉ
 - ZONE D'ACTIVITÉS
 - ZONE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL I
 - ZONE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL II
 - ZONE DE CENTRE ÉQUESTRE
 - ZONE LIBRE

AUTRES ZONES

- ZONE AGRICOLE
- AIRE FORESTIÈRE
- ZONE DE PROTECTION DES COURS D'EAU
- PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ARCHÉOLOGIQUE

ÉLÉMENTS SUPERPOSÉS

- SECTEURS SUPERPOSÉS**
- PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DE LA NATURE
 - ESPACE RÉSERVÉ AUX COURS D'EAU
 - SECTEURS DES DANGERS NATURELS (CDN) - PLATEAU
 - SECTEUR DE DANGER ÉLEVÉ
 - SECTEUR DE DANGER MODÉRÉ
 - SECTEUR DE DANGER FAIBLE
 - SECTEUR DE DANGER INDICATIF
 - SECTEUR DE DANGER RÉSIDUEL

PÉRIMÈTRES SUPERPOSÉS

- PLAN D'AMÉNAGEMENT DE DÉTAIL (PAD) APPROUVÉ
- PÉRIMÈTRE À PRÉSCRIPTIONS PARTICULIÈRES
- PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DU SITE CONSTRUIT
- PÉRIMÈTRE D'IMPLANTATION DES ANTENNES
- PÉRIMÈTRE ARCHÉOLOGIQUE RECONGÉ
- PÉRIMÈTRE D'ÉNERGIE DE RÉSEAU

ÉLÉMENTS PROTÉGÉS SUPERPOSÉS

- CHEMINAIS CATÉGORIE DE PROTECTION II
- BÂTIMENT PROTÉGÉ DE CATÉGORIE I
- BÂTIMENT PROTÉGÉ DE CATÉGORIE 2
- BÂTIMENT PROTÉGÉ DE CATÉGORIE 3
- BOISEMENTS HORS FORÊT
- Boisement hors-forêt hors zone à bâtir protégés selon l'art. 20 RCU

AUTRES ÉLÉMENTS SUPERPOSÉS

- CONSTATATION DE LA NATURE FORESTIÈRE
- DISTANCES DE CONSTRUCTION
- BÂTIMENTS NON SOUMIS À L'UBUS, ART. 80 RELATEC AL 5
- CENTRALE DE CHAUFFE

INFORMATIONS INDICATIVES

- SITES POLLUÉS AVEC N° SIPO**
- AIRE D'ENTREPRISE
 - SITE DE STOCKAGE
 - COURS D'EAU SOUS TUYAU
 - COURS D'EAU / ÉTANGS

